

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Limoges, le 5 avril 2024

Circulation des piétons boulevard Vanteaux

Le maire de Limoges a été avisé d'une pétition co-signée par plusieurs riverains dans le contexte de la présence simultanée de plusieurs chantiers actuellement dans le secteur du boulevard de Vanteaux (travaux privés au niveau de l'ex restaurant Le Vanteaux, travaux Limoges Métropole pour la réalisation d'une piste cyclable, travaux Enedis pour extension du réseau).

Il a diligenté à plusieurs reprises des agents chargés de vérifier la bonne mise en œuvre des arrêtés délivrés par la Ville auprès des entreprises et maîtres d'ouvrage concernés et qui rendent obligatoire le respect d'un cheminement piéton sécurisé avec signalisation, le temps des travaux.

Ce matin, constatant que les préconisations réglementaires n'étaient à nouveau non respectées, la police municipale a été requise pour verbaliser les véhicules de chantier et les véhicules des particuliers gênant la continuité piétonne.

Les contrôles ponctuels se poursuivront régulièrement afin que la sécurité des riverains et des piétons soit en tout moment garantie.





